

Le mardi 1^{er} avril 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOMINATION DE MANUEL VALLS **L'APF attend du Premier ministre des délais resserrés sur l'accessibilité !**

L'Association des paralysés de France (APF) souhaite à Manuel Valls une bonne prise de fonction à l'occasion de sa nomination au poste de Premier ministre.

Alors que vient d'avoir lieu la passation des pouvoirs entre Jean-Marc Ayrault et Manuel Valls, l'APF tient à alerter ce dernier sur les attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille concernant l'accessibilité. En effet, l'accessibilité est une obligation nationale depuis près de 40 ans et les personnes en situation de handicap ne peuvent pas attendre jusqu'à 10 années de plus avant de pouvoir circuler librement !

Ainsi, l'APF demande au Premier ministre :

- d'adopter d'urgence le projet de loi d'habilitation ;
- de tenir les engagements de son prédécesseur annoncés lors du Comité interministériel du 25 septembre dernier c'est-à-dire de resserrer les délais des Agendas d'accessibilité programmée.

L'APF rappelle que l'accessibilité est un droit fondamental qui concerne l'ensemble de la population (personnes en situation de handicap, personnes âgées, femmes enceintes, parents avec poussettes, etc.) et qui a déjà mobilisé plus de 120 000 personnes en moins de 3 semaines sur www.necoutezpasleslobbies.org.

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37